

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

(Suivant norme NFX46-032)

Numéro de dossier : BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
Version 00
Date du repérage : 08/04/2025

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :
Département : ... **Val-de-Marne**
Adresse : **Vieux fort de Vincennes Avenue de Paris**
Commune : **94300 VINCENNES (France)**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué
Année de construction :

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Donneur d'ordre :
(ESID IDF / PCO PRS) - Madame Régine LOUVET
Fort de Montrouge
16 bis Av Prieur de la côte d'Or
94114 ARCUEIL (France)

Propriétaire :
(ESID IDF / PCO PRS)
Fort de Montrouge
16 bis Av Prieur de la côte d'Or
94114 ARCUEIL (France)

Information sur le bien

Catégorie : **Autres**
Usage : **Autres**
Enseigne (ESID IDF / PCO PRS)

Laboratoire d'Analyses

FLASHLAB- Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier 91160 Longjumeau

Société réalisant le constat : BIO GOUJARD SAS

Nom et prénom de l'auteur des prélèvements	AUGIERAS Morgan
N° de certificat de certification	CPDI2153
Nom de l'organisme certification	I.Cert
Organisme d'assurance professionnelle	ALLIANZ
N° de contrat d'assurance	62453557
Date de fin de validité :	31/12/2025

Ce rapport a été validé par **AUGIERAS Morgan**

Signature :



Date : **06/05/2025**

Objectif de la mission :

Le présent document permet d'identifier les échantillons de prélèvement nécessaires aux contrôles des traces de plomb sur les différentes surfaces du bien après travaux.

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

1. Rappel des références réglementaires

L'inspection des lieux porte sur chaque unité de diagnostic des locaux telle que définie par l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et pour laquelle des travaux ont été prescrits. Il est vérifié que les travaux ont été réalisés conformément à la notification mentionnée à l'Article L.1334-2 du code de la santé publique, que les surfaces dégradées renfermant du plomb ont été traitées.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 Chronologie

Suivi des Echantillons		
	Date d'envoi des échantillons	
	Date de réception des résultats	
Vérifié par : A DUBOIS 	Date de vérification des résultats	

Suivi du Rapport de mesure du Plomb dans les poussières	
Version 00	Création

3. Méthodologie employée

La méthode de prélèvement des poussières après travaux dans le cadre d'une mise en conformité législative, est définie dans la norme NFX46-032 et consiste à effectuer des prélèvements qualifiés par la mise en place d'un blanc et d'un témoin. Sur le terrain, l'opérateur s'équipe d'une nouvelle paire de sur-chaussure à l'entrée de chaque logement pour les parties à usage commun d'un immeuble d'habitation et utilise des gants à usage unique pour chaque nouveau prélèvement. Il peut également se référer à la méthodologie interne référencée : PBFO04. L'accréditation prévoit que les prélèvements sur les surfaces horizontales soient réalisés avec des gabarits décontaminables et dont le processus de confirmation métrologique garantit une mesure précise de la surface essuyée.

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

4. Identification des prélèvements et résultats

Tableau des prélèvements (témoins et échantillons) :

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
E230103	08/04/2025	Témoins - 1				
		Echantillon - 1	Tour du Diable 0008 - Terrasse	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 2	Chemin de ronde - 0010 - Entre tour du Diable et tour des salves Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 3	Chemin de ronde - 0010 - Entre tour du Diable et tour des salves Sol	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 4	Tour des Salves 0014 - Terrasse Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 5	Chemin de ronde - 0015 - Entre tour des salves et tour de la surintendance Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 6	Chemin de ronde - 0015 - Entre tour des salves et tour de la surintendance Sol	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 7	Tour de la Surintendance 0018 - Terrasse Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 8	Chemin de ronde - Entre la tour de la surintendance et la tour de la Reine Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 9	Chemin de ronde - Entre la tour de la surintendance et la tour de la Reine Sol	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 10	Tour de la Reine 0021 - Terrasse Sol	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 11	Chemin de ronde - 0010 - Entre tour du Diable et tour des salves murette	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 12	Chemin de ronde - 0015 - Entre tour des salves et tour de la surintendance murette	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 13	Chemin de ronde - Entre la tour de la surintendance et la tour de la Reine murette	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 14	Chemin de ronde - 0010 - Entre tour du Diable et tour des salves murette	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 15	Chemin de ronde - 0015 - Entre tour des salves et tour de la surintendance murette	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 16	Chemin de ronde - Entre la tour de la surintendance et la tour de la Reine murette	Pierre	0,1002	
		Echantillon - 17	Tour du Diable 0008 - Niveau inférieur Sol	Carrelage	0,1002	
		Echantillon - 18	Tour de la Surintendance 0018 - Niveau inférieur Sol	Pierre	0,1002	

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

N° de lot	Date du prélèvement	Identification prélèvement	Localisation	Nature du sol / Etat du sol	Surface essuyée	Photo
		Echantillon - 19	Tour de la Reine 0021 - Niveau inférieur mezzanine Sol	Parquet	0,1002	
		Echantillon - 20	Tour des Salves 0014 - Niveau inférieur bas Sol	Linoléum	0,1002	

Surface Gabarit : GA1 : 0,1106 m² ; GA3 : 0,1002 m²

Tableau des résultats :

Seul les résultats identifiés par # sont couverts par l'Accréditation BIOVALE n°1-7285



N° de lot	Identification prélèvement	Date de réception de l'échantillon	Date d'analyse de l'échantillon	Concentration surfacique (µg/m ²)	Prélèvement couvert par l'accréditation
E230103	Témoin - 1	14/04/2025	14/04/2025		
	Echantillon - 1	14/04/2025	14/04/2025	32,3	
	Echantillon - 2	14/04/2025	14/04/2025	53,5	
	Echantillon - 3	14/04/2025	14/04/2025	24,8	
	Echantillon - 4	14/04/2025	14/04/2025	63,1	
	Echantillon - 5	14/04/2025	14/04/2025	117,4	
	Echantillon - 6	14/04/2025	14/04/2025	136,1	
	Echantillon - 7	14/04/2025	14/04/2025	142,9	
	Echantillon - 8	14/04/2025	14/04/2025	17,6	
	Echantillon - 9	14/04/2025	14/04/2025	16,0	
	Echantillon - 10	14/04/2025	14/04/2025	27,1	
	Echantillon - 11	14/04/2025	14/04/2025	10,4	
	Echantillon - 12	14/04/2025	14/04/2025	<10,1	
	Echantillon - 13	14/04/2025	14/04/2025	33,96	
	Echantillon - 14	14/04/2025	14/04/2025	<10,0	
	Echantillon - 15	14/04/2025	14/04/2025	58,3	
	Echantillon - 16	14/04/2025	14/04/2025	58,4	
	Echantillon - 17	14/04/2025	14/04/2025	<10,0	
	Echantillon - 18	14/04/2025	14/04/2025	41,9	
	Echantillon - 19	14/04/2025	14/04/2025	50,0	
	Echantillon - 20	14/04/2025	14/04/2025	44,8	

(*) résultat délivré par le laboratoire accrédité identifié en page 1 du présent rapport (en µg/support) divisé par la surface essuyée Bio-Goujard lors de son prélèvement (surface du gabarit de prélèvement ou surface prélevée sans gabarit).

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets échantillonnés.



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

10/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

5. Plans



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

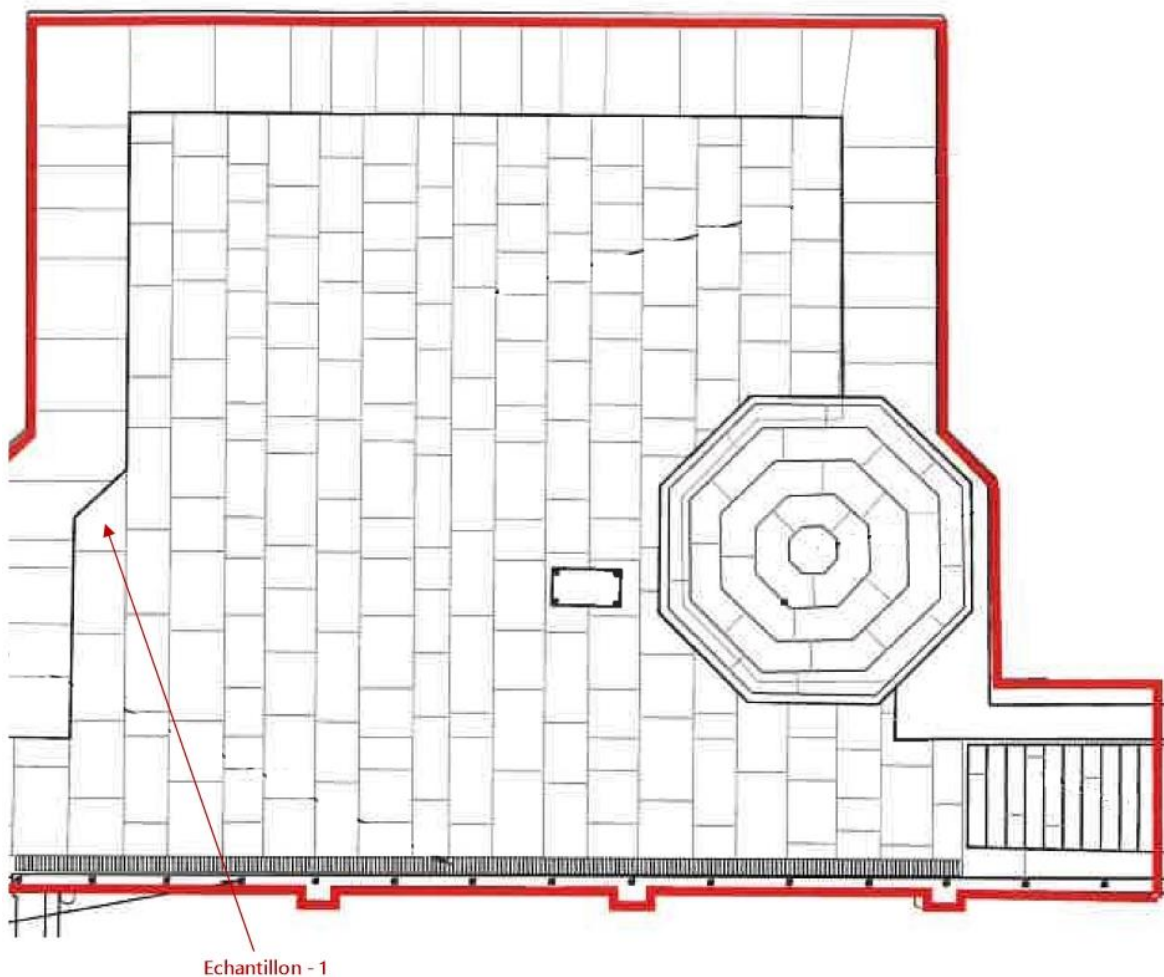
Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

11/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

Tour du Diable : Terrasse

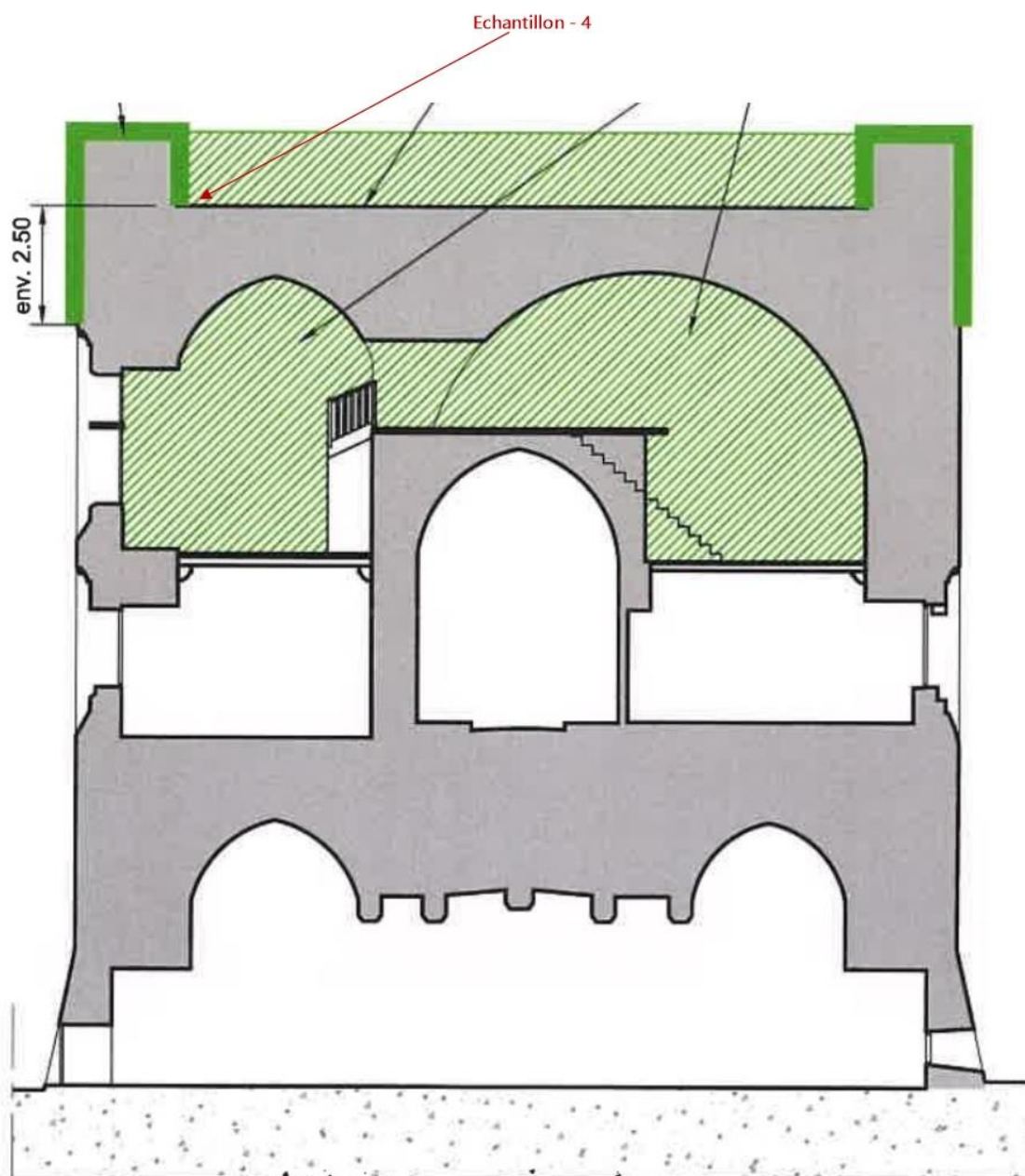


Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tour des Salves

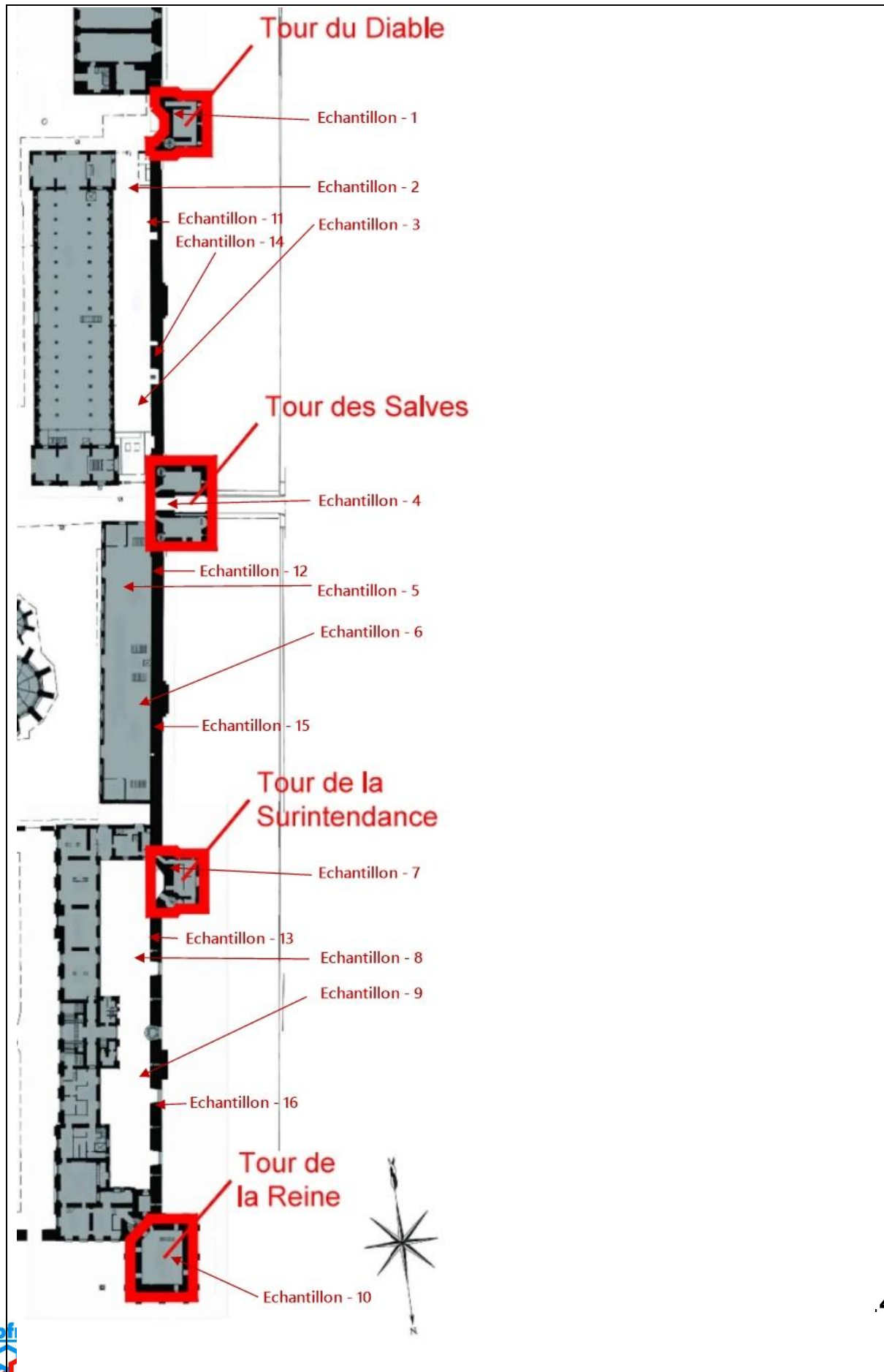


Coupe longitudinale sud-nord

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

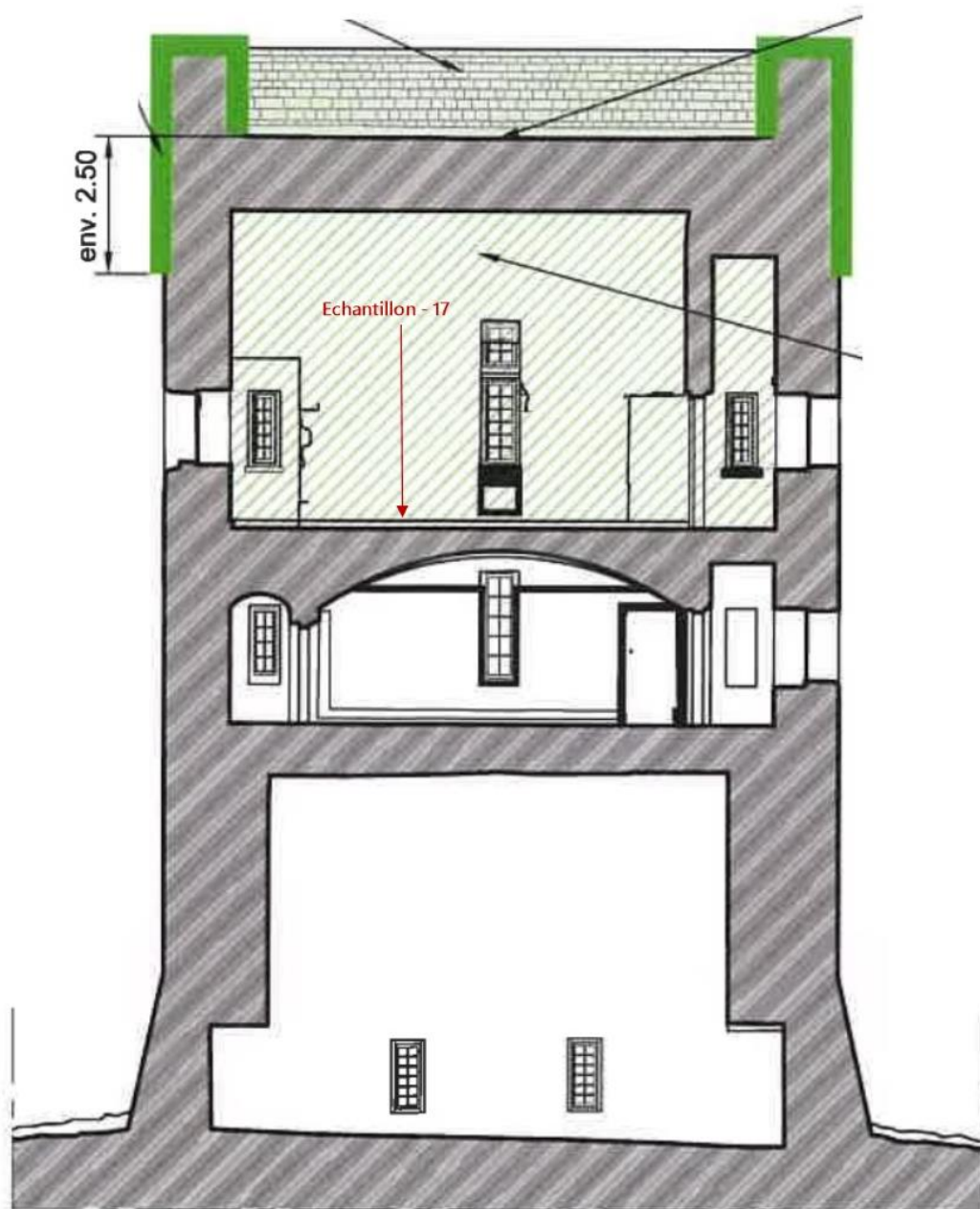


Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tour du Diable

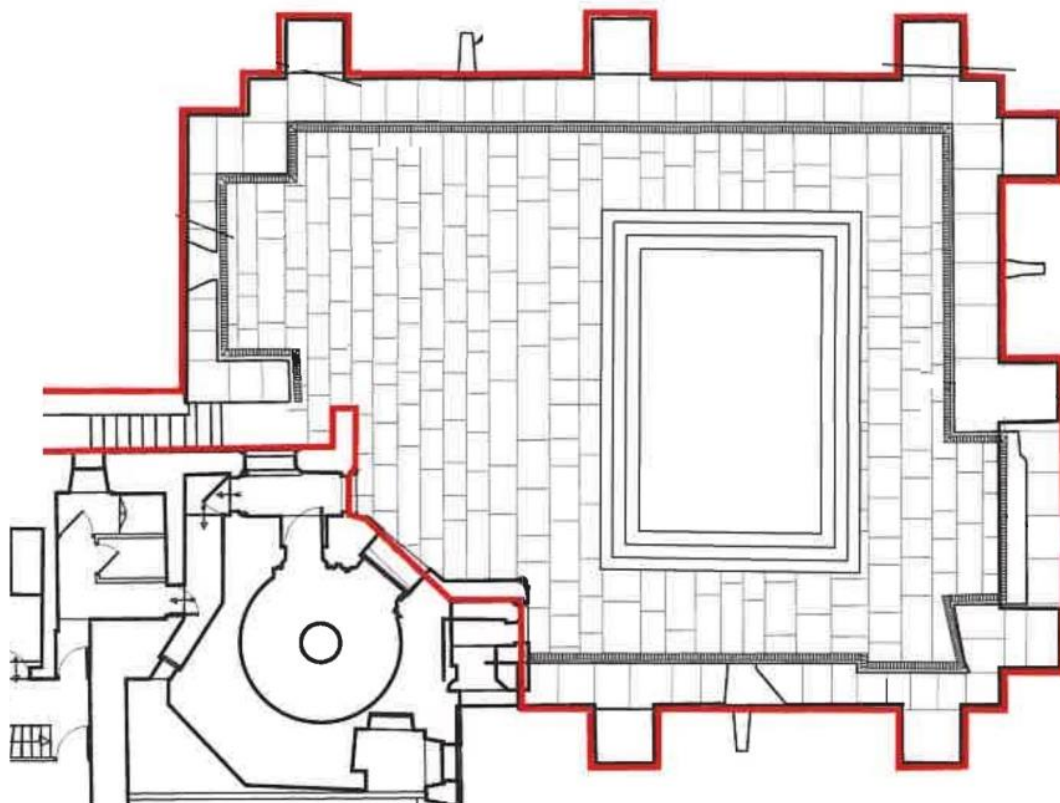


Coupe longitudinale sud-nord

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

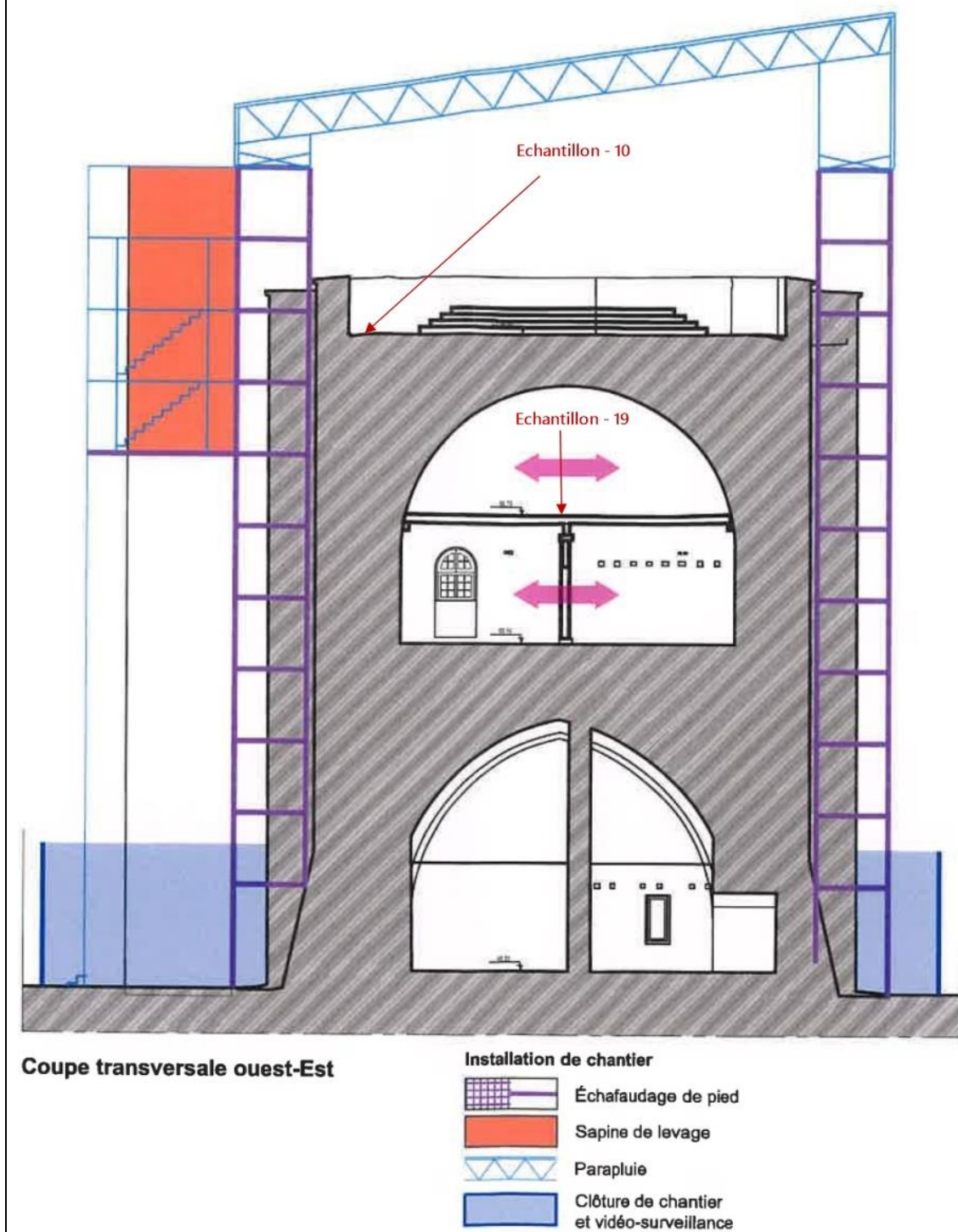
Tour de la Reine : Terrasse



Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

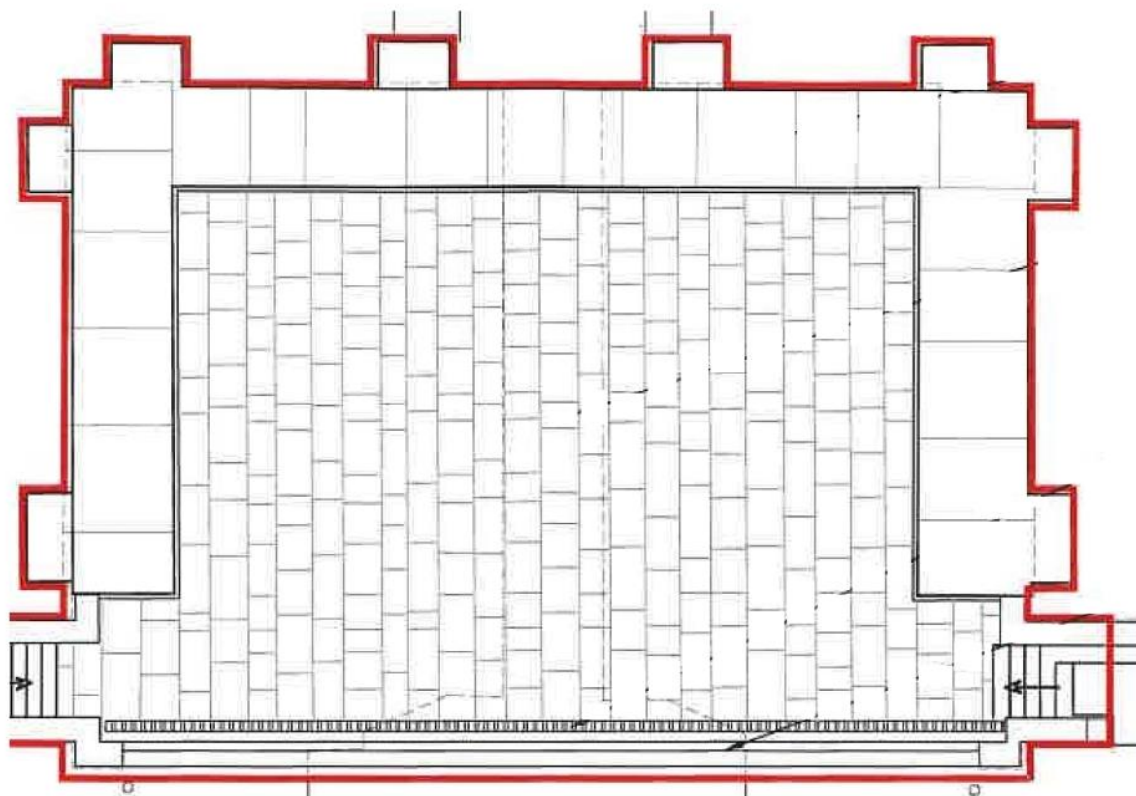
Tour de la Reine



Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

Tour des Salves : Terrasse

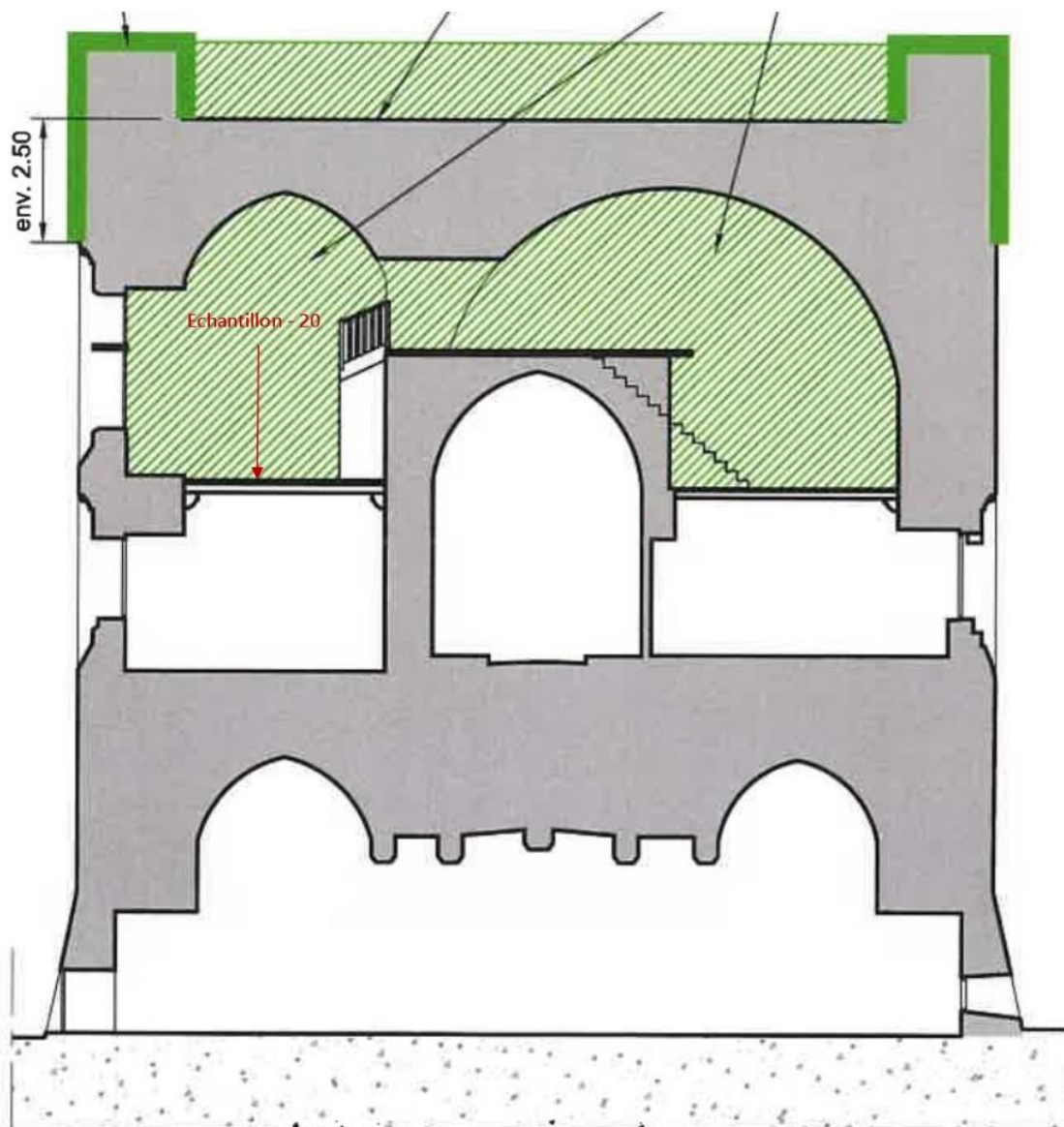


Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tour des Salves



Coupe longitudinale sud-nord

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tour de la Surintendance : Terrasse

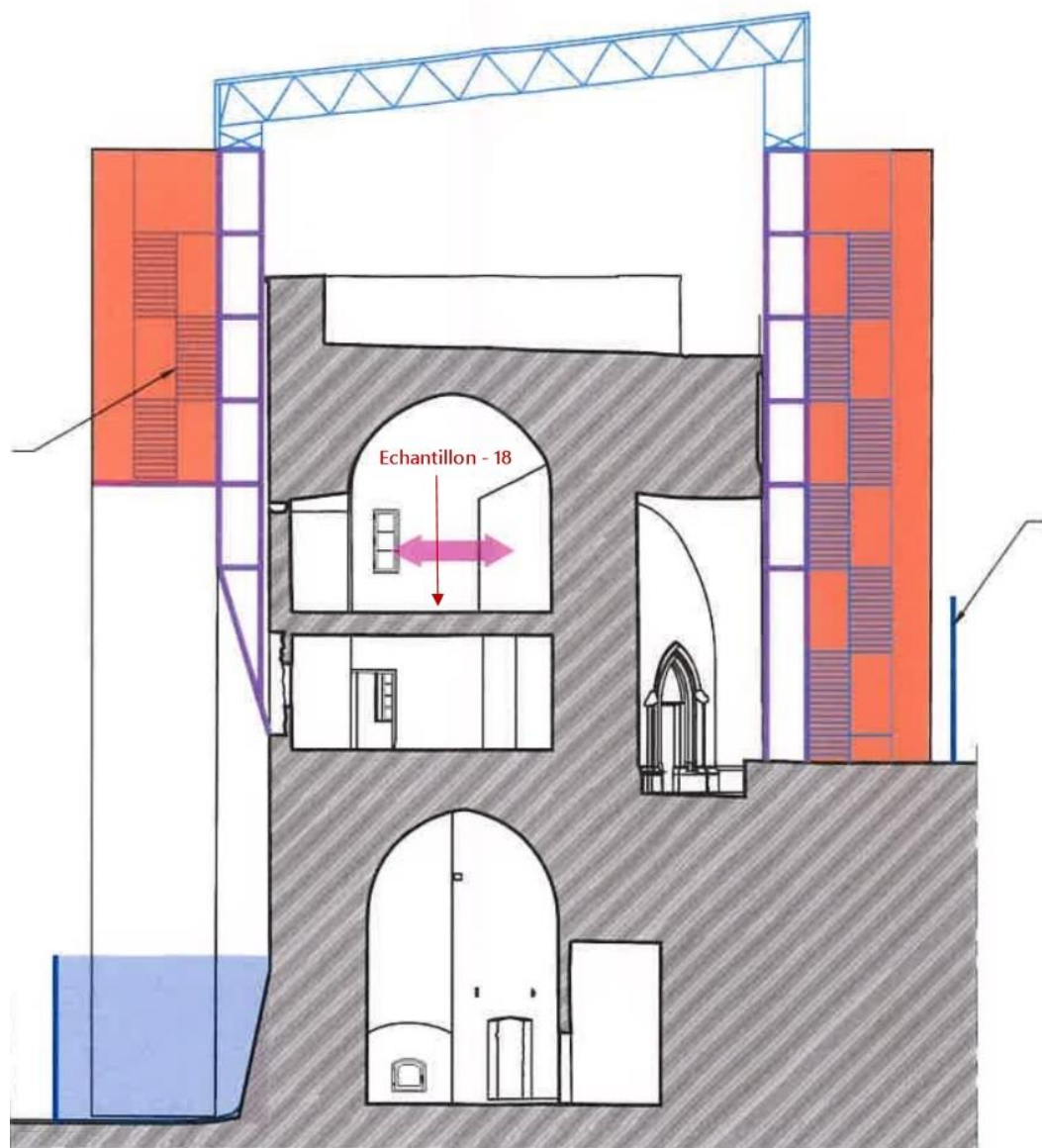


Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tour de la Surintendance



Coupe transversale Est-ouest

Installation de chantier

-  Échafaudage de pied ou suspendu
-  Sapine de levage
-  Parapluie
-  Clôture de chantier et vidéo-surveillance
-  Échafaudage mobile intérieur

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

6. Annexes

Rapport d'Essai



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

22/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-001
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : T-
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Témoin
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 1 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

23/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-002

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P01
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 1
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,24	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 32,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 2 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

24/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-003
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P02
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 2
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,36	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 53,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 3 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

25/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-004

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P03
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 3
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,48	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 24,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 4 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

26/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-005
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P04
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 4
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	6,32	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 63,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 5 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

27/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-006
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P05
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 5
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	11,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 117,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 6 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

28/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-007
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P06
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 6
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	13,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 136,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 7 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

29/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-008

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P07
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 7
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	14,3	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 142,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 8 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

30/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-009
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P08
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 8
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,76	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 17,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 9 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

31/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-010
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P09
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 9
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,60	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 16,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 10 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

32/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-011
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P10
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 10
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 27,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 11 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

33/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-012

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P11
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 11
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 10,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 12 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

34/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-013
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P12
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 12
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 13 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

35/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



1, chemin de Saulnier - 91160 Longjumeau
Tél. : 01 76 91 22 72 - E-mail : serviceclient@flashlab.fr

BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-014

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P13
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 13
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,40	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 14 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

36/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-015
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P14
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 14
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 15 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

37/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-016

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P15
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 15
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,56	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 25,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 16 | 21



48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

38/

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-017

Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P16
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 16
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,84	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 58,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 17 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

39/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-018
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P17
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 17
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 18 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

40/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-019
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P18
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 18
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 41,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 19 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

41/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-020
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P19
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 19
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 49,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 20 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

42/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



1, chemin de Saulnier - 91160 Longjumeau
Tél. : 01 76 91 22 72 - E-mail : serviceclient@flashlab.fr

BIO-GOUJARD
Alice DUBOIS
107 quai du Dr Dervaux
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RAPPORT D'ESSAI N° 25ENV001980-15042025-084842 du 15/04/2025 à 08:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV001980
N° échantillon FlashLab : 25ENV001980-021
Date de réception : 10/04/2025
Date d'analyse : 10/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : Ministère des Armées - ESID
Référence prélèvement : P20
Date de prélèvement : 08/04/2025
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Repère Plan 20
Adresse du site : Château de Vincennes
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,48	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 44,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Lingettes fournies par le client.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0

Page 21 | 21



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

43/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00

Attestation Assurance

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00



Attestation d'assurance Responsabilité civile

Allianz I.A.R.D, dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que la société :

SASU BIOVALE

BIO-GOUJARD

107 QUA DU DOCTEUR DERVAUX

92600 ASNIERES SUR SEINE

est titulaire d'un contrat « Allianz Responsabilités des entreprises » souscrit sous le numéro 62453557 et qui a pris effet le 07/10/2022.

Ce contrat a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités de diagnostiqueur immobilier conformément aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006-1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271-1 à R 271-5 et L 271-4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents.

Montant de la garantie de Responsabilité civile professionnelle : **500 000 EUR** par année d'assurance et **300 000 EUR** par sinistre.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au-delà des limites, des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

De plus, nous vous rappelons qu'en cas de non-paiement des cotisations, de suspension ou résiliation du contrat, cette attestation ne sera plus valide.

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Paris, le 18.12.2024

Pour Allianz,

Frédéric BACCELLI

Underwriting Agency (UWA)

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 999 999 200 €
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

CONTRAT N° 62453557

1



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

45/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tableau récapitulatif des montants des garanties

GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE	Garanti OUI / NON	Montants maximums de garanties
Responsabilité civile professionnelle Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels selon la clause d'extension spécifique « Responsabilité civile des diagnostiqueurs immobiliers » ayant pour objet de satisfaire aux obligations édictées par l'article R 271-2 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents	OUI	500 000 EUR par année d'assurance et 300 000 EUR par sinistre
Responsabilité civile exploitation et Responsabilité civile après livraison de vos produits/après achèvement de vos prestations/ après achèvement de vos travaux	OUI	
Tous dommages confondus (corporels, matériels, immatériels consécutifs confondus) autres que ceux visés aux paragraphes « responsabilité civile professionnelle » ci-avant et « garanties de frais » ci-après, dont :	OUI	10 000 000 EUR par année d'assurance
- Dommages corporels	OUI	10 000 000 EUR par année d'assurance
- Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	OUI	3 000 000 EUR par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs	OUI	500 000 EUR par année d'assurance dont 300 000 EUR par sinistre
- Dommages aux biens confiés (dommages matériels et immatériels consécutifs - §1.1.3 des Dispositions générales)	OUI	100 000 EUR par sinistre
- Dommages liés à l'utilisation de drones (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs - § 1.1.5 des Dispositions générales)	OUI	500 000 EUR par année d'assurance
Faute inexcusable (Dommages corporels - §1.1.1 a) des Dispositions générales)	OUI	2 000 000 EUR par année d'assurance
Responsabilités du fait des risques environnementaux (§1.1.8 des Dispositions générales) Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels y compris en cas d'action de groupe (§1.1.7.1 b) des Dispositions générales) dont :	OUI	1 000 000 EUR par année d'assurance (1)
- Atteinte accidentelle à l'environnement – § 1.1.8 des Dispositions générales (tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels)	OUI	750 000 EUR par année d'assurance
dont frais d'urgence	OUI	150 000 EUR (2) par année d'assurance
dont frais de dépollution de vos biens mobiliers et immobiliers	OUI	150 000 EUR (2) par année d'assurance
- Responsabilité civile / préjudice écologique accidentel (dommages corporels, matériels et immatériels - §1.1.8.2 des Dispositions générales)	OUI	200 000 EUR (2) par année d'assurance
- Responsabilité Environnementale (§1.1.8.3 des Dispositions générales)	OUI	150 000 EUR (2) par année d'assurance

CONTRAT N° 62453557

2

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes

version 00

Tableau récapitulatif des montants des garanties I

GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE	Garanti OUI / NON	Montants maximums de garanties
Garanties de frais		
Frais de prévention (§1.3 des Dispositions générales)	OUI	100 000 EUR par année d'assurance
Frais de reconstitution des documents et médias confiés (§2.2.2 des Dispositions générales)	OUI	75 000 EUR par année d'assurance
Frais de remplacement d'un collaborateur clé (§ 2.2.5 des Dispositions générales)	NON	
Frais d'image et frais des consultants en gestion de crise (§2.2.3 des Dispositions générales)	OUI	50 000 EUR par année d'assurance
Frais de publicité en cas d'action de groupe en droit de la consommation – en matière environnementale ou en matière d'atteintes aux données à caractère personnel (§1.1.7 des Dispositions générales)	NON	
Frais liés à l'e-reputation (§2.2.4 des Dispositions générales)	NON	
Frais du fait d'une atteinte aux données à caractère personnel (§2.2.6 des Dispositions générales)	NON	
Frais des consultants spécialisés en protection de l'environnement (§2.2.7 des Dispositions générales)	NON	
Défense civile et défense pénale et recours	OUI	
Défense civile – Frais et honoraires (§4.1 des Dispositions générales)	OUI	Inclus dans le montant de la garantie Responsabilité civile mise en jeu
Défense pénale et recours - Frais et honoraires pris en charge quel que soit le nombre de victimes (§4.2 des Dispositions générales)	OUI	50 000 EUR par année d'assurance

CONTRAT N° 62453557

3

Certification Diagnostiqueur



Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

47/

Rapport de Mesure du plomb dans les poussières

n° BG-2504-1145-MA-Vieux fort de Vincennes
version 00



n°1-7285
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

48

BIO GOUJARD SAS | 107 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières sur Seine |

Tél. : 01.42.27.49.50 N°SIREN : 918987546 |
Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62453557

48/